



**AGRITEST84**

Une expérience grandeur nature



## APPEL À CANDIDATURE

### MISE À DISPOSITION DE TERRES ET MATÉRIEL À JONQUIÈRES (84)

### POUR TESTER SON PROJET EN MARAICHAGE



Une expérience  
grandeur nature

**ESPACE TEST AGRICOLE DE VAUCLUSE**

espacetest84@gmail.com

07 82 58 56 89

**www.espacetest84.fr**

### L'accueillante :

Anne SCIACQUA installée depuis 2016 en maraîchage bio diversifié. Sur la ferme d'Anne, il y a eu jusqu'à 3 personnes en activité, aujourd'hui Anne est seule sur la ferme et plusieurs parcelles ne sont pas exploitées.

Anne et sa famille vivent sur le lieu, mais un accès indépendant est possible sur les terres situées à l'arrière de la maison. L'activité testée pourra se faire en toute indépendance vis-à-vis de l'activité agricole de la propriétaire.

Anne souhaite que les terres prêtées soient cultivées selon des pratiques relevant de l'agriculture biologique (ou équivalent).

Anne est assez flexible, elle est prête à s'adapter au projet de chacun, sa volonté est avant tout de contribuer à favoriser l'installation agricole.

### Contenu de l'offre :

Offre idéal pour du test d'activité en maraîchage, avec possibilité de faire ses plants.

#### Mise à disposition de foncier

Plusieurs parcelles peuvent être mises à disposition, au choix. La ferme dispose au total de 1.6 ha et seulement 8 000m<sup>2</sup> sont mis en culture par Anne.

La ferme est située à Jonquières, proche du centre-ville et à proximité de l'axe Orange- Avignon.



Toutes les parcelles sont raccordées à l'eau, et la ferme possède un puits.

Parcelle 1 (voir photo) : environ 5 000m<sup>2</sup>, accès indépendant et à l'écart de la maison. Raccordement à l'eau à prévoir.

Parcelle 2 (voir photo) : environ 5 000m<sup>2</sup>, en face de la maison, accès par le chemin conduisant à la maison. Borne pour se rattacher à l'eau.



*Photos des parcelles 1 et 2*

Parcelle 3 : environ 1000 m<sup>2</sup>, en face de la maison, accès par le chemin conduisant à la maison. Borne pour se rattacher à l'eau.

Parcelle 4 (voir photo) : environ 1000 m<sup>2</sup> dont 800m<sup>2</sup> de tunnels froids déjà en place. Borne d'accès à l'eau.



*Photos de la parcelle 4 et de la serre en place mise à disposition.*

#### Mise à disposition de matériel :

- Une serre de 800 m<sup>2</sup> (voir photo)
- Matériel d'irrigation : tubes, micro-asperseurs et goutte à goutte à disposition
- Outils et petit matériel agricole (Grelinette, houe maraîchère...)
- Revêtement P17 et autre consommables en trop pourront être utilisés (cagettes...)

#### Mise à disposition de bâtis :

- Entrepôt et remise partagés

- Possibilité de point de vente à la ferme : abris pour la vente, tables et parking pour la clientèle possible. Ce point de vente est en fonctionnement.



*Photos de l'entrepôt/remise (et potentiel espace de vente sur photo de gauche)*

#### **A l'issue du test :**

Sous réserve d'une bonne entente avec la propriétaire, celle-ci envisage de proposer un bail à ferme sur les terres à l'issue de la période de test.

#### **Le test d'activité au sein d'AgriTest84**

Le porteur de projet accueilli sur les terres **sera en test d'activité au sein du dispositif AgriTest84** et exercera avec un statut d'entrepreneur à l'essai. L'hébergement juridique et comptable se fera au sein de la coopérative d'activité MOSAIQUE.

Le test d'activité sera formalisé via :

- Un CAPE (Contrat d'Appui à la Création d'Entreprise) passé entre le testeur et la coopérative MOSAIQUE
- Une convention de mise à disposition des terres établie avec l'accueillante
- Une convention tripartite entre l'accueillante, le testeur et le dispositif AgriTest84

Pour plus de renseignement sur le test d'activité : <http://agritest84.cfppadevauclose.fr/> ou <https://reneta.fr/Le-test-d-activite-agricole>

#### **Comment candidater ?**

Pour plus de renseignement ou si vous souhaitez candidater, contactez AgriTest84 : **Carla Scorsino - 07 82 58 56 89 / [carla.scorsino@adear84.fr](mailto:carla.scorsino@adear84.fr)**

Après un premier contact avec les accompagnatrices d'AgriTest84, une visite avec la propriétaire pourra être organisée.